

ELEMENTS LIES A LA SITUATION PROFESSIONNELLE

Toutes les pièces sont à déposées sur le site dédié

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/>
rubrique second degré fonctionnaires stagiaires

1. Adresse électronique – NUMEN

Les codes d'accès, une adresse mail professionnelle ainsi que le numen seront communiqués courant septembre à chaque stagiaire **par le biais de leur établissement.**

2. Dossier de reclassement

Le dossier de reclassement permet, en fonction des situations, de reprendre tout ou partie des services antérieurs, conformément au décret N°51-1423 modifié. Le dossier doit être déposé, dûment complété, sur le site Colibris (<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/> rubrique second degré fonctionnaires stagiaires) au plus tard **le 30 septembre 2022.**

L'attention des stagiaires est appelée sur l'importance de ce dossier, qui permettra de leur attribuer un échelon d'entrée dans le corps, et de fixer ainsi leur indice de rémunération (**Annexes 2 ou 3 et/ou 4 en fonction du corps ; document à renvoyer** obligatoirement au rectorat, **préciser « état néant » en cas d'absence de service à prendre en compte**).

3. Application I-Prof

Cette application disponible sur le site de l'académie de Lyon dans la rubrique « personnel » permet de :

- Consulter le dossier administratif
- Compléter son curriculum vitae
- S'informer sur les perspectives de carrière
- D'accéder à des guides pour gérer sa carrière, s'inscrire, obtenir des résultats
- Contacter par messagerie son correspondant de gestion

4. Application Colibris <https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/>

Cette application vous permet de :

- Saisir vos vœux en vue de votre affectation en qualité de stagiaire
- Poser vos questions sur votre prise en charge administrative et financière
- Déposer votre dossier pour la prise en charge administrative et financière
- Etre informé lors des campagnes de mutation inter et intra académique

Point de vigilance : lors de votre connexion sur le site dédié Colibris, un code de suivi sera généré automatiquement lors du dépôt de votre demande. Ce code de suivi vous permettra à tout moment de revenir sur votre demande, pour la consulter, la compléter et échanger avec le gestionnaire en charge de votre dossier.